

CCE DU 19 MARS 2014 QUE FAIRE ENSUITE ?

Lyon le 24 mars 2014



L'unité syndicale a permis l'action massive des salariés lors du CCE extraordinaire du 19 mars. Entre 600 et 700 salariés sont venus faire part de leurs inquiétudes et de leur colère à la direction Renault Trucks : c'est exceptionnel.

De nombreux techniciens et cadres, catégories les plus touchées par le plan social, étaient présents pour : refuser, **condamner** les suppressions d'emploi, ~~et~~ obtenir des éclaircissements sur la situation, **comprendre les réels motivations de la direction sur ce plan social**.

Les ouvriers ne se sont pas sentis moins concernés et ont démontré leur sens de la solidarité.

Les messages exprimés lors de l'interruption de séance ont montré l'inquiétude pour la pérennité de la marque Renault Trucks, menacée même sur ses marchés historiques et vitaux, par la politique du groupe Volvo.

L'attente des salariés est tout au contraire le développement de la marque Renault Trucks et de ses produits, développés et fabriqués en France, particulièrement la nouvelle gamme lancée avec fierté et en grandes pompes à Eurexpo et Place Bellecour en Juin 2013.

Mais n'en restons pas là.

Lors du CCE, les présents ont pu entendre les réponses **évasives hors-sujet**, plus qu'affligeantes, **voire méprisantes** de Mr Vidal de la Blache, Président de Renault Trucks lors du CCE.

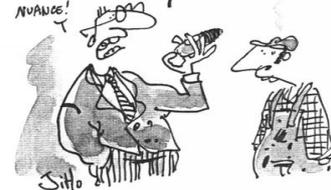
Il Le « **grand patron** » ne donne, comme explication aux difficultés commerciales de Renault Trucks, que la faiblesse de nos implantations au Brésil ou en Allemagne...

Il n'évoque pas la reconquête de nos marchés historiques ni celle du marché français, tous attaqués par les commerciaux VT, ni la logique du faible résultat l'année du lancement.

~~Il a pourtant pris le temps d'exprimer ses problèmes familiaux personnels, et a montré qu'il était prêt à tout vendre en France pour se faire une place au soleil suédois : c'est un vassal qui a accepté le boulot de « job killer » que ses prédécesseurs n'ont pas voulu porter.~~

Il demande le respect des salariés mais ces derniers ont pu juger **de son mépris concrètement la signification de la « VOLVO WAY » attitude.**

LA DIFFÉRENCE ENTRE VOUS ET MOI, VOYEZ VOUS
C'EST QUE, SI VOUS ÊTES INCOMPÉTENT, JE VOUS
LICENCIE POUR "FAUTE GRAVE".
ALORS QUE SI C'EST MOI QUI SUIS INCOMPÉTENT,
JE VOUS VIRE POUR "RAISONS ÉCONOMIQUES"!



Pour réduire les départs, nous avons encore besoin de vous tous :

Dans chaque service, chaque secteur, rapportez-nous ce qui comporte un danger ou un surcoût pour l'avenir.

Dans ce plan, rien ne garantit la pérennité de la marque, nous n'avons pas l'assurance que le service pourra continuer à être assuré correctement, ni que notre future charge de travail sera adaptée : concentrons-nous ensemble sur la contre-argumentation.

REJOIGNEZ L'UGICT

La CGT des ingénieurs, cadres et techniciens